



SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs,
professeurs des écoles, psyEN et AESH du 1er degré
des Bouches du Rhône

FORCE OUVRIERE

📍 Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux

CS 20540 13232 Marseille Cedex 01

☎ 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13

✉ contact@snudifo13.org

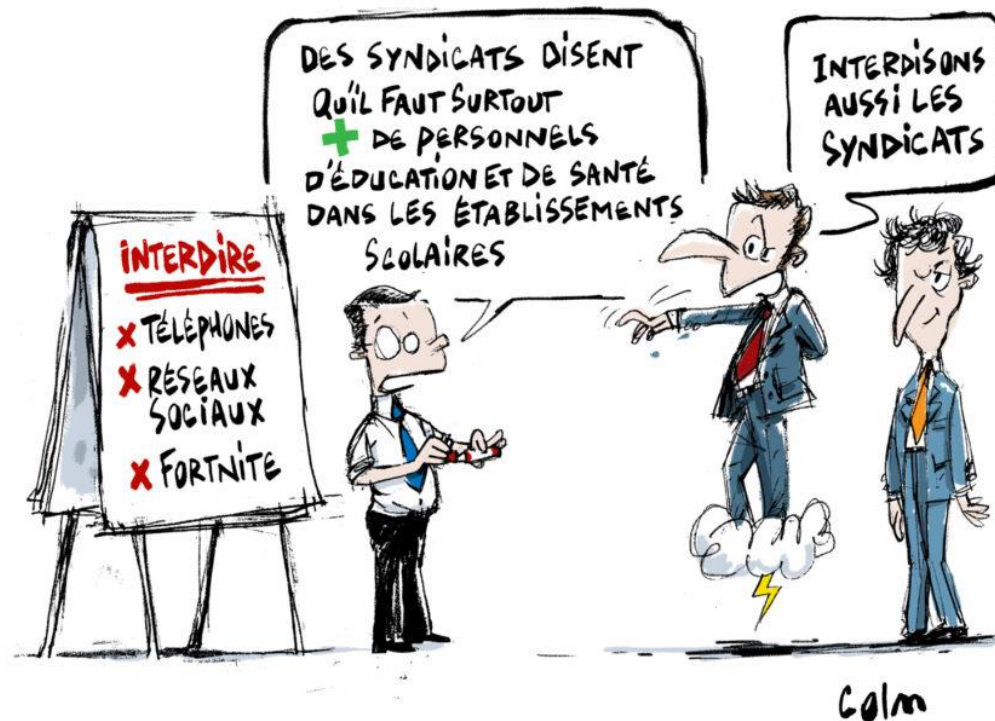


mardi 10 mars 2026

BUDGET 2026 :

*Organisons la mobilisation dans l'unité pour la
satisfaction des revendications !*

ÉDUCATION / RÉACTION



Organisons la mobilisation pour l'abandon des suppressions de postes !

Une des conséquence majeure du budget d'austérité Lecornu-Macron dans l'Education nationale est la **suppression de 3 256 postes d'enseignants dont 1 891 dans le 1er degré.**

Les Bouches du Rhône subiront à elles seules 20 suppressions de postes pour la rentrée 2026.

En outre, 1000 fermetures supplémentaires de classes pour la mise en place des PAS sont programmées.

Dans les Bouches du Rhône, ce sont encore **34 suppressions de postes supplémentaires !**

[\[Lire le communiqué : "PAS, la double peine"\]](#)

Pour éviter que des mobilisations se développent pendant la campagne électorale le ministère a décidé de **reporter toutes les annonces de**

fermetures de classes au lendemain des élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars.

Les personnels et les parents d'élèves découvriront donc de manière précise l'avalanche de fermetures de classes qui résulte de ces suppressions de postes lorsque les documents seront envoyés aux organisations syndicales à **partir du 23 mars**. Il est évident que ces annonces provoqueront ce jour-là la colère et entraîneront des mobilisations dans lesquelles les syndicats départementaux prendront toute leur part.

Pour autant, dans certains départements, des premiers rassemblements, blocages d'école voire des appels à la grève ont déjà eu lieu ou sont programmés pour exiger l'annulation des suppressions de postes et la création des postes nécessaires, le recrutement d'AESH à hauteur des besoins. Un rassemblement est prévu au ministère ce mardi 10 mars avec une demande d'audience.

Dans les Bouches du Rhône, les lycées Diderot, St Charles, Victor Hugo, Montgrand, Thiers à Marseille sont mobilisés avec les enseignants et les élèves.

Groupe de travail "Carte scolaire" du 26 mars

Comme chaque année, le **SNUDI-FO 13** se prépare à défendre chaque poste, chaque école et chaque collègue lors de la carte scolaire.

Le CSA-SD se tiendra le jeudi 26 mars 2026.

Face aux incertitudes qui s'annoncent, il est plus que nécessaire d'anticiper.

Tout laisse craindre une nouvelle vague de suppression de postes et donc de **fermetures de classes**, alors même que les écoles sont déjà sous tension, avec des effectifs lourds, des besoins croissants et des conditions de travail dégradées.

Le **SNUDI-FO 13** refuse que les écoles, les élèves et les collègues fassent les frais de ces choix politiques.

Une urgence : nous retourner la [fiche de suivi carte scolaire](#) !

Inclusion scolaire systématique, réforme du CAPPEI, fusion des brigades, restriction des ASA enfants malades, des temps partiels... tout est lié !

Inclusion scolaire systématique, c'est le chaos !

Les 1 891 suppressions de postes qui rendent impossible la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux et le développement des PAS provoqueront ainsi une aggravation des conséquences de l'**inclusion scolaire systématique**.

[\[Lire le communiqué : "30 000 élèves qui devraient être scolarisés en ESMS n'y sont pas faute de place... 50 000 élèves notifiés n'ont aucun suivi AESH... Ça suffit ! Construisons le rapport de force !"\]](#)

Formation CAPPEI : encore une attaque contre l'enseignement spécialisé !

Parallèlement, la **nouvelle organisation de la formation CAPPEI** prévue à partir de septembre 2026 dans les Bouches-du-Rhône est une nouvelle attaque contre les personnels spécialisés et contre les élèves les plus fragiles !

Pour le SNUDI-FO 13, cette organisation est inacceptable : elle transfère une part importante de la formation **sur le temps personnel** des collègues et remet en cause le principe d'une formation professionnelle sur temps de service avec remplacement effectif. **Avec cette formation en « mode dégradée », l'Administration chercherait-elle la disparition progressive des postes spécialisés statutaires ?**

[\[Lire le communiqué : "Nouvelle formation CAPPEI : Une nouvelle attaque contre l'enseignement spécialisé dans les Bouches-du-Rhône !"\]](#)

Fusion des brigades remplaçants : la rentabilité pour ne pas créer des postes !

De la même manière, avec ces suppressions de postes, la **situation du remplacement** ne pourra qu'empirer au moment où le ministère et les IA-DASEN tentent d'imposer la fusion des différents types de remplaçants.

[\[lire le communiqué : "Pour améliorer le remplacement, une seule solution : créer des postes au lieu d'en supprimer !"\]](#)

Refus massifs des temps partiels : une variable d'ajustement pour l'administration !

Avec la vague de refus de la DSDEN 13 d'accorder les demandes de temps partiels pour l'année prochaine, de nombreux collègues sont dans une détresse profonde. **Nombreux sont ceux qui n'envisagent plus d'autres choix que l'arrêt maladie prolongé, la disponibilité... voire la démission !**

C'est un mépris inacceptable pour des personnels à qui le temps partiel constitue une condition essentielle et parfois vitale pour continuer à exercer un métier dans un contexte de dégradation constante des conditions de travail.

Pour FO, il n'est pas acceptable que les enseignants, et en particulier les personnels les plus fragilisés, deviennent des variables d'ajustement d'une pénurie de moyens résultant de choix budgétaires nationaux !

Nous encourageons tous les collègues concernés à **formuler des recours CAPD** pour que le syndicat puisse défendre leurs intérêts.

[\[Lire notre article : Temps partiel 2026-2027\]](#)

Autorisation d'absence pour raison familiale : encore un droit élémentaire bafoué pour des raisons économiques !

A la suite d'une récente injonction du Conseil d'Etat, la DGAFP est tenue de rédiger un **décret sur les Autorisations Spéciales d'Absence** liées à la parentalité et les événements familiaux **avant le mois de juin 2026**.

Le projet acte surtout des pertes de droit :

Sur les jours de garde d'enfant malade :

- 6 jours pour un enfant de 0 à 11 ans, mais 3 jours seulement pour un enfant de 12 à 16 ans contre 6 auparavant
- Les enfants porteurs d'un handicap de plus de 16 ans n'ouvrent plus droit à ces autorisations d'absence.
- Les durées prévues seront doublées uniquement dans le cas où l'agent assume seul la charge de l'enfant (contrairement aux dispositions antérieures)

Sur les événements familiaux :

- 4 jours au lieu de 5 pour les mariages et pacs
- 3 jours pour les décès de proches (conjoint, père, mère)
- Et toujours sous réserve de nécessité de service et non pas des ASA de droit !

Pour FO, il n'est pas acceptable de participer à cette mascarade de dialogue social et souligne, une fois de plus, que seul l'aspect budgétaire et la volonté de faire des économies aux dépens des personnels de la Fonction Publique guide les choix de la politique actuelle.

[\[lire le communiqué FO-FP : Indigne et scandaleux !\]](#)

Face à la multiplication des attaques contre nos conditions de travail, nos droits, nos statuts et contre l'enseignement spécialisé, le SNUDI-FO 13 appelle les collègues concernés à se réunir et se rapprocher du syndicat pour déterminer les initiatives à organiser immédiatement pour obtenir la satisfaction de toutes les revendications.

Pour toute question, contactez vos élus SNUDI FO 13 à la CAPD



**Franck
NEFF**
Brigade REP+
Marseille 14ème
07.62.54.13.13



**Laurence
ROUVIERE**
Adjointe
Marseille 14ème
06.27.02.14.16



**Sandra
LOPEZ**
Adjointe
Arles
06.27.34.73.17



**Cécile
BOULAY**
Brigade
Allauch
06.38.03.70.13



**Julie
BESSE**
Directrice
Marseille 15ème
06.56.77.35.62



**Nicolas
BOILEAU**
Brigade REP+
Marseille 14ème
06.22.75.23.84

**C'est le moment d'adhérer ou de réadhérer
au SNUDI FO 13 pour l'année 2026**



C'EST NOUVEAU!

**Vous pouvez désormais utiliser
HelloAsso pour adhérer en ligne
au SNUDI FO 13 et régler par
CB en une seule fois !**

[Adhérer en ligne
par CB](#)

[Télécharger le
bulletin 2026](#)

**Le syndicat ne peut pas fonctionner sans la solidarité de ses
adhérents. Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de
droits !**

**RAPPEL : Vous recevrez votre reçu fiscal en janvier 2027 et vous
pouvez déduire 66% de votre cotisation dans votre déclaration d'impôt
2027 (revenus les revenus 2026)**

**Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se
défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de
forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette
entreprise de destruction de l'Ecole de la République.**



**Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org**